



ARRETE n°2024/010279

**Prestations de levage sur le château d'eau, 79 rue des Delles à Saint-Pair-sur-Mer**

Effectués par l'entreprise PRESTAPOSE

**Le vendredi 22 mars 2024**

**La Maire de Saint-Pair-sur-Mer,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 131-2, L 131-3 et L 131-4,  
Vu le code de la route et notamment les articles R. 36, R 37 et R 225,  
Vu les arrêtés interministériels du 24 novembre 1967 et du 7 juin 1977 relatifs à la signalisation routière,  
Vu la demande déposée le jeudi 25 mai 2023 par l'Entreprise PRESTAPOSE située 4 rue Métreville 27600 ALLY, en vue d'obtenir l'autorisation d'effectuer des prestations de levage sur le château d'eau au 79 rue des Delles à Saint-Pair-sur-Mer, le vendredi 22 mars 2024.

Considérant qu'il y a lieu, pour faciliter le bon déroulement des travaux, de sécuriser les abords du chantier,

**ARRETE**

**Article 1er :** L'Entreprise PRESTAPOSE est autorisée à effectuer des prestations de levage sur le château d'eau au 79 rue des Delles à Saint-Pair-sur-Mer le vendredi 22 mars 2024.  
**Un poids lourd avec nacelle sera stationné rue des Delles, le vendredi 22 mars 2024.**

**La rue des Delles sera barrée, sauf aux riverains, durant la journée, le vendredi 22 mars 2024.**

**Article 2 :** Le stationnement sera interdit durant cette même période dans l'emprise du chantier, sauf pour les véhicules de l'Entreprise PRESTAPOSE

**Article 3 :** La matérialisation et la signalisation seront mises en place par l'Entreprise PRESTAPOSE

**Article 4 :** Les infractions aux dispositions du code de la route seront constatées par procès-verbaux, qui seront transmis aux tribunaux compétents.

**Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise, pour exécution chacun en ce qui le concerne à :

- . Monsieur le Commandant du Commissariat de Police de GRANVILLE
- . Monsieur le Chef de Service de la Police Municipale
- . Monsieur le Chef de Corps du Centre de Secours de GRANVILLE
- . Monsieur le responsable des services techniques municipaux
- . L'entreprise PRESTAPOSE : [prestaplaques76@gmail.com](mailto:prestaplaques76@gmail.com)

Fait à Saint Pair sur Mer,  
le jeudi 7 mars 2024

La 1<sup>ère</sup> adjointe

Isabelle LE SAINT

